Image not found or type unknown

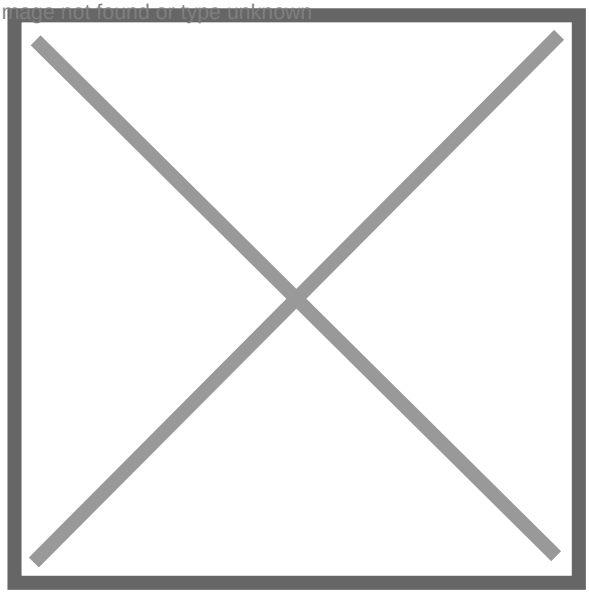

Puis-je être remboursée de part son emprise ?

Par **lepine**, le **23/05/2009** à **18:49**

Bonjour,
Aujourd'hui, tout m'apparait clairement et je suis bien honteuse d'avoir été aussi crédule.
Le père de mes enfants, dont je ne suis pas marié a vécu à mon domicile durant de nombreuses années, avec des aller-retour, car il s'adonnait à la boisson et j'ai dû le faire partir à plusieurs reprises avec l'aide de la gendarmerie; Suites à des violences physiques, il a été condamné mais faiblement car retour à mon domicile.
Bref, il roulait dans une voiture qui m'appartient, et ma question est la suivante: puis-je demander par l'intermédiare du tribunal une certaine somme pour utilisation de ce véhicule ainsi que le paiement de l'assurance? Je peux prouver qu'il roulait avec.
Cette fois-ci, c'est bel et bien fini;
Merci de me répondre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés